

La jeunesse et l'éducation

Au cœur de nos préoccupations

En matière d'éducation, c'est la Communauté de Communes *Terres de Lumière* qui porte la compétence des écoles du premier degré :

- gestion administrative de l'école,
- gestion des dépenses liées aux activités des classes de l'école intercommunale hors enseignement,
- gestion du service de cantine scolaire,
- gestion du service de ramassage scolaire par délégation du conseil général,
- gestion du bâtiment de l'école intercommunale en fonctionnement et en investissement,
- accueil de la petite enfance.

Le conseil général, quant à lui, assure la responsabilité du collège.

Dans ce domaine, de nombreuses initiatives doivent être prises en lien avec les parents d'élèves et les enseignants, l'Éducation nationale, les associations nombreuses et volontaires sur notre territoire, et les jeunes eux-mêmes.

La réforme des rythmes scolaires doit être aussi l'occasion de mobiliser des moyens supplémentaires pour aider nos enfants dans leur parcours scolaire. Les menaces de fermeture de classes, synonymes de régression des moyens et de surcharge des classes restantes, ne sont jamais réellement écartées.

L'offre d'activités et d'animations en direction de nos jeunes reste faible, et, pour tout dire, insuffisamment soutenue par la municipalité actuelle et la communauté de communes.

Notre projet

- Revalider les capacités d'accueil de l'école en fonction de l'effectif (notamment dortoir et cantine).
- Améliorer l'organisation des activités périscolaires.
- Organiser un meilleur accès à l'école primaire et maternelle en cas d'intempéries.
- Renforcer les équipements numériques et aménager un espace numérique de travail (comme au collège) pour faciliter les activités de télé-enseignement, web-tutorat, cours de langue (visio-conférence) et les jeux pédagogiques.
- Contribuer à une réflexion critique sur les avantages et les risques des techniques de l'informatique à l'école.
- Proposer des activités dans le domaine du multimédia et de l'internet dès le primaire afin de préparer les jeunes générations aux e-compétences (le numérique augmente de 30% les résultats d'un élève quand il y a appropriation pédagogique par l'enseignant).
- Accorder une attention soutenue à l'enseignement de l'éducation civique.
- Prévoir des rencontres destinées à favoriser le dialogue entre les générations.
- Développer des outils de communication spécifiques, favorisant l'esprit coopératif.
- Planifier un forum annuel en partenariat avec des institutions et acteurs concernés (emploi, culture et sports).
- Organiser des rencontres linguistiques pour le collège.

- Faire preuve d'une très grande vigilance sur les moyens et le fonctionnement du collège, y compris en intervenant auprès du conseil général, notamment sur le confort des enfants.
- Assurer une meilleure information des parents sur la vie, le fonctionnement et la gestion des établissements.
- S'informer régulièrement au sujet de la performance de l'école sur la durée (du primaire jusqu'au collège) afin de mesurer et d'analyser l'efficacité des pratiques (évaluations et résultats au brevet en fin de 3e par exemple).
- Créer un centre aéré pour l'accueil de la petite enfance et des activités destinées aux jeunes, l'été et pendant les vacances scolaires.
- Donner aux jeunes la parole, les écouter sur leurs besoins et leurs envies, faire en sorte qu'ils soient représentés.